



Source: Banque Laurentienne du Canada

August 29, 2019 07:15 ET

Banque Laurentienne Groupe Financier déclare ses résultats pour le troisième trimestre 2019

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 31 juillet 2019 et pour la période close à cette date, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont présentés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque ») et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les faits saillants du troisième trimestre 2019 : « Nos résultats financiers se sont améliorés par rapport à ceux du trimestre précédent. La qualité sous-jacente du crédit de notre portefeuille demeure bonne et notre situation de fonds propres est toujours solide, ce qui nous procure une base financière robuste pour la croissance de notre bilan ».

« Nous sommes la première banque canadienne à réussir la transition de notre réseau de succursales d'une offre traditionnelle à une offre 100 % Conseil, un modèle qui, selon nous, correspond mieux au style de vie et aux besoins des clients d'aujourd'hui ».

« Le financement immobilier ainsi que le financement d'équipement et d'inventaires sont des créneaux dans lesquels nous avons une expertise et des relations solides, ce qui se traduit par une croissance rentable. Nous avons augmenté les prêts à la clientèle commerciale, ce qui a contribué à améliorer la composition de notre portefeuille de prêts ».

« Nous avons commencé à déployer nos produits numériques auprès du réseau de conseillers et de courtiers indépendants, sous la bannière de B2B Banque et les offrirons à l'échelle du Canada cet automne sous la marque Banque Laurentienne », a conclu M. Desjardins.

Faits saillants du troisième trimestre 2019

- Résultat net ajusté ⁽¹⁾ de 51,9 millions \$ et résultat net comme présenté de 47,8 millions \$
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾ de 8,5 % et rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté de 7,8 %
- Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾ de 70,6 % et ratio d'efficacité comme présenté de 72,7 %
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9,0 %
- Amélioration soutenue de la marge nette d'intérêt, qui s'est établie à 1,85 %
- Transition de la quasi-totalité de nos succursales de services aux particuliers vers notre nouvelle approche 100 % Conseil

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les		
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	Variation	31 juillet 2019	31 juillet 2018	Variation
Comme présenté						
Résultat net	47,8 \$	54,9 \$	(13 %)	131,4 \$	173,8 \$	(24 %)

Résultat dilué par action	1,05 \$	1,23 \$	(15) %	2,88 \$	3,97 \$	(27) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7,8%	9,2%		7,2%	10,2%	
Ratio d'efficacité	72,7%	71,8%		75,1%	68,6%	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,0%	8,8%				
Base ajustée (1)						
Résultat net ajusté	51,9 \$	59,4 \$	(13%)	145,3 \$	187,2 \$	(22%)
Résultat dilué par action ajusté	1,15 \$	1,34 \$	(14%)	3,20 \$	4,30 \$	(26%)
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	8,5%	10,0%		8,0%	11,0%	
Ratio d'efficacité ajusté	70,6%	69,7%		72,7%	66,5%	

(1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte des montants désignés comme étant des éléments d'ajustement et constituent des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

MONTRÉAL, 29 août 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 47,8 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,05 \$ pour le troisième trimestre 2019, comparativement à 54,9 millions \$ et 1,23 \$ pour le troisième trimestre 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 7,8 % pour le troisième trimestre 2019, par rapport à 9,2 % pour le troisième trimestre 2018. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 51,9 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 1,15 \$ pour le troisième trimestre 2019, en baisse respectivement de 13 % et 14 % par rapport à 59,4 millions \$ et 1,34 \$ pour le troisième trimestre 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 8,5 % pour le troisième trimestre 2019, par rapport à 10,0 % pour la période correspondante de 2018. Les résultats comme présentés incluent des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

Le résultat net s'est établi à 131,4 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 2,88 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, par rapport à 173,8 millions \$ et 3,97 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 7,2 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, par rapport à 10,2 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 145,3 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 3,20 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, en baisse respectivement de 22 % et 26 % par rapport à 187,2 millions \$ et 4,30 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 8,0 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, par rapport à 11,0 % pour la période correspondante de 2018. Les résultats comme présentés incluent des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

Mesures non conformes aux PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et des mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les résultats préparés conformément aux PCGR sont désignés comme étant des résultats « comme présentés ». Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement se rapportent aux plans de restructuration ainsi qu'à des regroupements d'entreprises et ont été désignés comme tels du fait que, selon la direction, ils ne reflètent pas la performance sous-jacente de ses activités. Les mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Le tableau suivant présente les éléments d'ajustement et leur incidence sur les résultats comme présentés.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS COMME PRÉSENTÉS

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31	30	31	31	31
En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	juillet 2019	avril 2019	juillet 2018	juillet 2019	juillet 2018
Incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat					
Résultat avant impôts sur le résultat comme présenté	54 359\$	47 160\$	67 972\$	148 239\$	219 008\$
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat					
Charges de restructuration ⁽¹⁾					
Indemnités de départ	972	2 420	—	4 739	—
Autres charges de restructuration	830	1 020	2 243	2 509	4 912
	1 802	3 440	2 243	7 248	4 912
Éléments liés aux regroupements d'entreprises					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾					
	336	390	547	1 168	1 801
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁽³⁾					
	3 426	3 436	3 370	10 295	9 339
Autres frais liés aux regroupements d'entreprises ⁽⁴⁾					
	—	—	—	—	2 357
	3 762	3 826	3 917	11 463	13 497
	5 564	7 266	6 160	18 711	18 409
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	59 923\$	54 426\$	74 132\$	166 950\$	237 417\$
Incidence sur le résultat net					
Résultat net comme présenté	47 798\$	43 313\$	54 903\$	131 367\$	173 845\$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat					
Charges de restructuration ⁽¹⁾					
Indemnités de départ	713	1 776	—	3 478	—
Autres charges de restructuration	610	749	1 645	1 842	3 601
	1 323	2 525	1 645	5 320	3 601
Éléments liés aux regroupements d'entreprises					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾					
	247	286	402	858	1 324
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁽³⁾					
	2 514	2 602	2 424	7 716	6 720
Autres frais liés aux regroupements d'entreprises ⁽⁴⁾					
	—	—	—	—	1 726
	2 761	2 888	2 826	8 574	9 770
	4 084	5 413	4 471	13 894	13 371
Résultat net ajusté	51 882\$	48 726\$	59 374\$	145 261\$	187 216\$
Incidence sur le résultat dilué par action					
Résultat dilué par action comme présenté	1,05\$	0,95\$	1,23\$	2,88\$	3,97\$
Éléments d'ajustement					
Charges de dépréciation et de restructuration					
	0,03	0,06	0,04	0,13	0,09
Éléments liés aux regroupements d'entreprises					
	0,07	0,07	0,07	0,20	0,24
	0,10	0,13	0,11	0,33	0,33
Résultat dilué par action ajusté ⁽⁵⁾	1,15\$	1,08\$	1,34\$	3,20\$	4,30\$

(1) Les charges de restructuration découlent principalement de l'optimisation de nos activités des

Services aux particuliers ainsi que de la rationalisation de certaines fonctions administratives et du siège social, y compris les indemnités de départ, les salaires, les provisions liées à la résiliation de contrats de location, les frais de communication et les honoraires professionnels. Les charges de restructuration sont incluses au poste Frais autres que d'intérêt. Pour la période de trois mois close le 30 avril 2019 et la période de neuf mois close le 31 juillet 2019, les indemnités de départ sont présentées déduction faite d'un gain sur la compression des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi de 4,8 millions \$ et de reprises de provisions totalisant 3,5 millions \$.

- (2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit non récurrent lié à l'acquisition d'une entreprise en 2012 et est inclus au poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis.
- (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises effectuées en 2016 et en 2017 et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.
- (4) Les autres frais liés aux regroupements d'entreprises découlent de l'intégration d'une entreprise acquise en 2016 et sont inclus au poste Frais autres que d'intérêt.
- (5) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019.

Plan stratégique

En novembre 2015, nous avons lancé un plan sur sept ans visant à faire de la Banque une banque meilleure et différente afin de tirer profit des avancées technologiques et de la globalisation des services bancaires et de mieux répondre aux besoins de nos clients. Pour y parvenir, nous avons priorisé trois objectifs stratégiques : renforcer nos fondations, investir dans la croissance rentable et améliorer la performance financière. Nous nous efforçons de mener à bien ces objectifs stratégiques, notre but ultime étant d'améliorer la performance de la Banque et d'atteindre un niveau de rentabilité semblable à celui des autres banques canadiennes. Au troisième trimestre 2019, nous avons continué à réaliser des progrès importants au chapitre de nos initiatives clés. Ainsi, en 2019, nous continuerons d'investir dans nos employés, nos processus et notre technologie.

En mars 2019, nous avons signé une nouvelle convention collective pour nos activités de détail du Québec, qui renforce notre fondation et devrait contribuer à améliorer la performance financière. À la fin d'avril, nous avons également commencé à optimiser certaines fonctions administratives, d'octroi de crédit et de recouvrement des Services aux particuliers et avons conclu certaines ententes d'impartition pour générer des économies d'échelle. Au troisième trimestre 2019, nous avons réduit nos liquidités, diminué nos frais juridiques et autres frais de main-d'œuvre, et réaffecté les employés à des tâches plus prioritaires et génératrices de revenus. Nous avons antérieurement indiqué que, sur une base annuelle, la normalisation des liquidités permettrait d'améliorer de 7 millions \$ le revenu net d'intérêt, que la réduction des frais juridiques et de main-d'œuvre retrancherait 3 millions \$ aux frais autres que d'intérêt et que la diminution de l'effectif réduirait les dépenses de 15 millions \$ à 20 millions \$. Nous prévoyons réaliser progressivement des synergies et réduire graduellement les coûts d'ici la fin de l'exercice du premier semestre 2020.

En juillet 2019, nous avons complété la transition de la quasi-totalité de nos succursales de services aux particuliers vers notre nouvelle approche 100 % Conseil, et les six succursales restantes situées en région seront converties à la fin de septembre. Ce virage a été soigneusement planifié avec tous nos clients pour assurer une transition harmonieuse vers notre nouveau modèle. L'atteinte de ce jalon marque une nouvelle phase prometteuse pour notre réseau de succursales au Québec dont la priorité sera la croissance. Nos employés sont engagés envers notre mission qui est d'aider nos clients à améliorer leur santé financière.

Depuis le début de l'exercice, nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan d'affaires, et nos activités de financement d'équipement et d'inventaires ont enregistré une croissance rentable et solide. À ce chapitre, nous sommes sur la bonne voie pour réaliser une croissance supérieure à 10 % et améliorer la rentabilité et la diversification de la Banque.

Mise à jour sur les initiatives clés

Système bancaire central

Au cours du premier trimestre 2019, nous avons effectué la migration des produits restants de B2B Banque et de la plupart des prêts des Services aux entreprises vers la nouvelle plateforme, ce qui a conclu la phase 1 du programme. La phase 2 visera tous les comptes et produits des Services aux particuliers, ainsi que les quelques produits restants des Services aux entreprises. Comme il a été mentionné précédemment, compte tenu de l'élan actuel de notre transformation, nous accélérons la mise en œuvre de l'initiative visant le système bancaire central en ce qui a trait aux activités en succursales. Nous prévoyons avoir achevé la phase 2 en décembre 2020, lorsque tous les produits auront migré de l'ancienne plateforme vers la nouvelle plateforme.

Services numériques

Ayant achevé la phase 1 de la mise en œuvre de notre système bancaire central en janvier, nous nous concentrons maintenant sur le dernier stade du développement de notre nouvelle offre de services bancaires numériques. Ces nouveaux services, qui sont présentement en cours de lancement auprès des conseillers et des courtiers indépendants et qui seront déployés directement aux clients à l'échelle du Canada à l'automne, amélioreront le financement et contribueront graduellement aux résultats.

Optimisation des activités des Services aux particuliers

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019, nous avons fusionné huit succursales. De plus, comme il est mentionné précédemment, en juillet 2019 nous avons également presque achevé la conversion de nos succursales de services aux particuliers en succursales offrant notre approche 100 % Conseil. Au fur et à mesure que nous simplifions les activités de notre réseau de succursales, nous nous approchons de notre objectif d'être une institution financière renouvelée d'ici 2022.

Approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit

Nous réalisons également des progrès dans le cadre de notre projet visant à adopter, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, l'approche fondée sur les notations internes avancée utilisée pour déterminer les exigences de fonds propres réglementaires de la Banque. Comme il a été mentionné précédemment, étant donné que notre système bancaire central, notre offre de services numériques, la croissance du bilan et les gains d'efficacité ont été au cœur de nos préoccupations, la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée devrait prendre de 12 mois à 18 mois de plus. La mise en œuvre devrait avoir lieu entre la fin de 2021 et la première moitié de 2022 et nous prévoyons en tirer des bienfaits à compter de 2022.

Gestion prudente

Tout en restant centrés sur ces initiatives, nous faisons preuve de prudence dans la gestion des actifs de la Banque. La qualité de notre crédit demeure solide. Nous continuons aussi d'apporter des améliorations en marge des cadres de conformité et de réglementation afin de mieux gérer les risques. En outre, nous maintenons des niveaux de liquidités et de fonds propres sains tandis que nous poursuivons notre transformation. Le redéploiement graduel des fonds propres devrait contribuer au retour de la croissance rentable des prêts. Nous tenons compte des investissements importants requis en vue de réaliser notre transformation et demeurons engagés à améliorer l'efficacité de la Banque.

Résultats consolidés

Performance financière pour le trimestre clos le 31 juillet 2019

Le résultat net s'est établi à 47,8 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 1,05 \$ au troisième trimestre 2019, comparativement à 54,9 millions \$ et 1,23 \$ au troisième trimestre 2018. Le résultat net ajusté a été de 51,9 millions \$ au troisième trimestre 2019, en baisse de 13 % par rapport à 59,4 millions \$ au troisième trimestre 2018, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,15 \$, en baisse de 14 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,34 \$ au troisième trimestre 2018.

Revenu total

Le revenu total a diminué de 16,0 millions \$, ou 6 %, pour s'établir à 244,7 millions \$ au troisième trimestre 2019, comparativement à 260,7 millions \$ au troisième trimestre 2018.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 1,0 million \$, ou 1 %, pour s'établir à 176,0 millions \$ au troisième trimestre 2019, comparativement à 177,0 millions \$ au troisième trimestre 2018. La diminution s'explique essentiellement par la baisse des volumes de prêts d'un exercice à l'autre, en partie contrebalancée par la hausse des prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé. Comme la nouvelle convention collective a été signée à la fin de mars, nous avons réduit graduellement le niveau des liquidités, ce qui a également contribué positivement au revenu d'intérêt au troisième trimestre 2019. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,85 % au troisième trimestre 2019, une augmentation de 8 points de base par rapport à celle du troisième trimestre 2018, en raison surtout du changement dans la composition du portefeuille de prêts et du niveau de liquidités à rendement moins élevé.

Les **autres revenus** ont diminué de 15,0 millions \$, ou 18 %, pour s'établir à 68,6 millions \$ au troisième trimestre 2019, par rapport aux autres revenus de 83,7 millions \$ au troisième trimestre 2018. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont diminué de 2,8 millions \$ par rapport au troisième trimestre 2018, sous l'effet de la baisse des commissions sur prêts et des frais de service sur les dépôts et les paiements alors que les clients modifient peu à peu leur comportement bancaire. Les revenus liés aux marchés, y compris les profits sur les valeurs

mobilières et les revenus de trésorerie et de marchés financiers, ont également été touchés et ont affiché une diminution combinée de 7,4 millions \$ par rapport au troisième trimestre 2018. Cette diminution découlait principalement des profits moins élevés sur les portefeuilles détenus pour les activités de courtage et, dans une moindre mesure, des profits moins importants sur les autres activités de négociation. Les frais et commissions tirés des activités de courtage ont aussi diminué de 1,9 million \$ par rapport au troisième trimestre 2018, en raison surtout du ralentissement des activités.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au troisième trimestre 2019, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,3 million \$, par rapport à 0,5 million \$ au troisième trimestre 2018. Voir la note 3.3 des états financiers consolidés annuels 2018 pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 12,1 millions \$ au troisième trimestre 2019, comparativement aux provisions de 4,9 millions \$ au troisième trimestre 2018. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle principalement du niveau peu élevé des pertes subies au troisième trimestre 2018, qui était attribuable à l'amélioration des actifs sous-jacents. La variation de la probabilité d'une récession au troisième trimestre 2019 a également contribué à la hausse des provisions cumulatives collectives. Les pertes sur prêts demeurent basses en raison des conditions de crédit actuellement favorables.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 177,9 millions \$ au troisième trimestre 2019, une baisse de 9,4 millions \$, ou 5 %, par rapport à ceux du troisième trimestre 2018. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont aussi diminué pour se fixer à 172,6 millions \$ au troisième trimestre 2019.

Les *salaires et avantages du personnel* ont diminué de 2,9 millions \$ en comparaison de ceux du troisième trimestre 2018, pour se fixer à 90,1 millions \$ au troisième trimestre 2019, du fait essentiellement de la baisse des charges salariales imputable à la réduction de l'effectif et du recul des coûts des régimes de retraite.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie* se sont établis à 48,7 millions \$ au troisième trimestre 2019, un niveau essentiellement inchangé par rapport au niveau du troisième trimestre 2018. La hausse des frais de technologie engagés pour exploiter en simultané les plateformes bancaires centrales ainsi que pour rehausser les niveaux des services de TI et la sécurité sur une base continue a été contrebalancée par la baisse des charges de loyer après le déménagement dans le nouveau siège social de Montréal au quatrième trimestre 2018.

Les *autres frais autres que d'intérêt* se sont élevés à 37,3 millions \$ au troisième trimestre 2019, une baisse de 6,0 millions \$, ou 14 %, par rapport à ceux du troisième trimestre 2018. Cette baisse est imputable principalement au recul des honoraires professionnels et des coûts liés aux relations de travail.

Les *charges de restructuration* se sont élevées à 1,8 million \$ pour le troisième trimestre 2019 et comprenaient essentiellement les charges liées à l'optimisation de nos activités des Services aux particuliers ainsi qu'à la rationalisation de certaines fonctions administratives et du siège social.

Aucuns *frais liés aux regroupements d'entreprises* n'ont été engagés au troisième trimestre 2019, l'intégration des activités de financement d'équipement acquises en 2016 ayant été en grande partie achevée au deuxième trimestre 2018.

Ratio d'efficacité

Au troisième trimestre 2019, le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 70,6 %, par rapport à 69,7 % au troisième trimestre 2018. La Banque investit dans sa transformation, de sorte que ce ratio est influencé par le niveau accru des dépenses. Par conséquent, ce ratio devrait demeurer élevé au cours des prochains trimestres. L'exploitation de deux plateformes bancaires centrales et la mise en œuvre des projets de conformité et de gestion des risques liés à la réglementation exigent que des frais additionnels soient engagés. Le levier d'exploitation ajusté a été négatif d'un exercice à l'autre. Nous ciblons toujours un ratio d'efficacité inférieur à 63 % en 2021, et nous continuons de viser un levier d'exploitation positif.

Pour les raisons susmentionnées, le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 72,7 % pour le troisième trimestre 2019, comparativement à 71,8 % pour le troisième trimestre 2018.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2019, la charge d'impôt a été de 6,6 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 12,1 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement de l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger, y compris un ajustement favorable de 1,5 million \$ des activités d'assurance, et des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières

canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018, la charge d'impôt avait été de 13,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 19,2 %. Le taux d'imposition moins élevé pour le troisième trimestre 2019, comparativement à celui du troisième trimestre 2018, résulte principalement du revenu national proportionnellement inférieur.

Situation financière

Au 31 juillet 2019, l'actif total s'élevait à 44,3 milliards \$, une diminution de 1,6 milliard \$ par rapport à l'actif total de 45,9 milliards \$ au 31 octobre 2018. Cette diminution reflète principalement la baisse de 1,0 milliard \$ des liquidités et de 0,5 milliard \$ des prêts, comme il est mentionné ci-après.

Liquidités

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 juillet 2019, ces actifs totalisaient 9,2 milliards \$, une diminution de 1,0 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2018. De façon générale, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de liquidités tandis que la mise en œuvre de nos diverses initiatives progresse. La Banque dispose de sources de financement bien diversifiées, et le niveau actuel des liquidités est suffisant pour respecter les obligations de celle-ci, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

Prêts

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, s'établissaient à 33,8 milliards \$ au 31 juillet 2019, une diminution de 0,5 milliard \$ depuis le 31 octobre 2018. Ceci est cohérent avec la poursuite de l'optimisation de la composition de notre portefeuille visant l'amélioration de la répartition des fonds propres et du rendement de l'actif pondéré en fonction des risques. Les variations sont expliquées plus en détail par les éléments décrits ci-après.

Les prêts personnels s'établissaient à 4,9 milliards \$, soit une baisse de 0,5 milliard \$ depuis le 31 octobre 2018, du fait principalement de la réduction continue du portefeuille de prêts à l'investissement qui reflète le comportement des consommateurs, lesquels tentent de diminuer leur endettement.

Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 16,2 milliards \$ au 31 juillet 2019, une baisse de 0,8 milliard \$ depuis le 31 octobre 2018. Cette baisse reflète surtout une diminution graduelle de la souscription et l'accent mis sur les prêts commerciaux à rendement plus élevé afin d'optimiser l'allocation entre nos produits. La diminution a été contrebalancée en partie par l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme visant à optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH).

Les prêts commerciaux et les acceptations totalisaient 12,9 milliards \$ au 31 juillet 2019, une augmentation de 7% depuis le 31 octobre 2018. Cette augmentation est attribuable essentiellement aux volumes de financement d'inventaires par l'intermédiaire de NCF et aux prêts de financement immobilier. Au début de l'exercice, nous avons vendu des prêts commerciaux à rendement moins élevé totalisant 105 millions \$, ce qui a marqué la fin du réalignement de notre portefeuille de prêts commerciaux. Par conséquent, la valeur du portefeuille de prêts commerciaux a augmenté de 8 %, déduction faite des ventes de prêts, depuis le 31 octobre 2018.

Autres actifs

Les autres actifs sont demeurés essentiellement inchangés par rapport au 31 octobre 2018, et totalisaient 1,3 milliard \$ au 31 juillet 2019.

Passifs

Les dépôts ont diminué de 1,4 milliard \$ en comparaison du 31 octobre 2018, pour s'établir à 26,6 milliards \$ au 31 juillet 2019, en raison de l'optimisation de notre financement et compte tenu de la baisse de l'actif total. Les dépôts de particuliers totalisaient 20,1 milliards \$ au 31 juillet 2019, soit 0,9 milliard \$ de moins qu'au 31 octobre 2018, en raison de la diminution des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,5 milliard \$ depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 6,5 milliards \$. Les dépôts de particuliers représentaient 76 % du total des dépôts au 31 juillet 2019, par rapport à 75 % au 31 octobre 2018, et ont contribué à notre solide situation de liquidité.

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,2 milliard \$ par rapport à celle au 31 octobre 2018, et s'établissait à 8,0 milliards \$ au 31 juillet 2019. Depuis le début de l'exercice, la titrisation de prêts hypothécaires par l'intermédiaire des programmes de la SCHL et du programme d'un tiers, ainsi que la titrisation de créances au titre des contrats de location-financement et de prêts à l'investissement ont plus que contrebalancé l'échéance

des passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les remboursements normaux.

Capitaux propres et fonds propres réglementaires

Les capitaux propres s'élevaient à 2 559,8 millions \$ au 31 juillet 2019, comparativement à 2 496,2 millions \$ au 31 octobre 2018. Comme mentionné précédemment, l'adoption de l'IFRS 9 s'est traduite par une diminution des capitaux propres de 7,7 millions \$ au 1^{er} novembre 2018. Cette diminution a été contrebalancée par une augmentation des capitaux propres attribuable à la contribution du résultat net, déduction faite des dividendes déclarés, une hausse du cumul des autres éléments du résultat global ainsi que l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions. Pour de plus amples renseignements, voir l'état de la variation des capitaux propres consolidé.

La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 54,00 \$ au 31 juillet 2019, comparativement à 53,72 \$ au 31 octobre 2018. En date du 22 août 2019, 42 463 328 actions ordinaires étaient en circulation.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires était de 9,0 % au 31 juillet 2019 par rapport à un ratio de 9,0 % au 31 octobre 2018. Comme mentionné précédemment, l'adoption de l'IFRS 9 a donné lieu à une diminution de 4 points de base du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 1^{er} novembre 2018. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019, nous avons continué de gérer rigoureusement l'accroissement de l'actif de manière à réaliser un équilibre entre la maximisation de la rentabilité de la composition des produits et les expositions pondérées en fonction des risques en vue de maintenir des ratios de fonds propres robustes.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2018. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes que nous avons posées, notamment à l'égard de nos estimations et des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris les énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2018.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer considérablement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent notre capacité de mettre en œuvre notre plan et, notamment, la réorganisation réussie de nos activités des Services aux particuliers, la modernisation de notre système bancaire central et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel 2018 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com.

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et notre rapport aux actionnaires, notre présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

Banque Laurentienne Groupe Financier invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h, heure de l'Est, le 29 août 2019. Le numéro de téléphone sans frais 1 800 289-0438, code 1067020, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 29 août 2019, à compter de 12 h, jusqu'à 12 h, le 28 septembre 2019, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs

Susan Cohen

Directrice, Relations avec les investisseurs

Bureau : 514 284-4500, poste 40452

Cellulaire : 514 970-0564

susan.cohen@blcgf.ca

Relations médias

Hélène Soulard

Vice-présidente adjointe, Communications

Bureau : 514 284-4500, poste 40015

Cellulaire : 514 926-3295

helene.soulard@blcgf.ca

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »).

Le Groupe emploie 3 300 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché.

Le Groupe gère un actif au bilan de 44 milliards \$, de même que des actifs administrés de 29 milliards \$.